



FRANCE

Emmanuel Macron dessine l'école de l'après-2022

ÉDUCATION

Le chef de l'Etat a conditionné l'aide financière aux écoles marseillaises à la mise en place d'un « laboratoire » pédagogique.

Marie-Christine Corbier
@mccorbier

A Marseille, jeudi dernier, Emmanuel Macron a posé la première pierre de son programme éducatif pour la campagne présidentielle. Le chef de l'Etat a promis une aide financière pour rénover les 174 écoles de la Ville. Mais sans rien chiffrer, suscitant colère et déception. Il a posé des conditions à l'aide : un « contrat de confiance où chacun fait sa part ». La rénovation des écoles passera par la création, d'ici la fin de l'année, d'une société dédiée.

Mais s'attaquer au bâti scolaire ne suffira pas, selon le chef de l'Etat, qui entend changer de fond en comble « les méthodes ». Marseille sera donc « un laboratoire de liberté et de moyens ». Les directeurs d'école pourront notamment « choisir l'équipe pédagogique ».

Ce faisant, il s'attaque à un vrai tabou dans l'Education nationale, les enseignants étant affectés selon un barème et un nombre de points. En 2017, l'autonomie de recrutement à titre expérimental dans les établissements les plus défavorisés (REP+) était déjà dans la tête du candidat Macron. Il avait aussi promis d'affecter des enseignants chevronnés en éducation prioritaire. Cela n'a pas été fait, critiquait cet été

l'Institut Montaigne, le think tank qui a inspiré son programme.

Procédure exceptionnelle

L'annonce de jeudi va bien au-delà. C'est « beaucoup plus que les postes à profil », a d'ailleurs insisté Emmanuel Macron en évoquant une procédure exceptionnelle qui permet d'affecter un enseignant en fonction de ses compétences.

« Les parents me disent : à tel endroit, les profs ne viennent plus, etc., a justifié le président de la République. Ça arrive parce qu'il y a des gens qui sont fatigués de travailler trop longtemps dans des quartiers difficiles. Et donc on doit permettre aussi à nos enseignants d'être relevés, parfois, quand ils sont dans les quartiers difficiles. » Il faut permettre aux enseignants de « choisir ces quartiers et les projets pédagogiques qui vont avec », ce qui « n'est pas assez le cas ».

Le « projet pédagogique adapté » concernera 50 écoles. Il sera défini « avec les élus, les familles, les parents d'élèves, les associations et évidemment nos enseignants ». Et il faudra « adapter, repenser les projets d'apprentissage, les rythmes scolaires, les récréations, la durée des cours, les façons d'enseigner ». Emmanuel Macron veut commencer « dès la rentrée 2022-2023 ». Avec cette « méthode radi-

calement nouvelle pour l'éducation de nos enfants », il entend « inventer l'école du futur ». L'innovation sera faite « dans plusieurs autres quartiers de la République », les résultats seront « évalués » et, s'ils sont « concluants », ils seront « généralisés ».

Pour éviter le décrochage au collège, des enseignants « référents » accompagneront aussi les élèves « du CMI à la 5^e ». « Toutes ces innovations, on en rêve », a conclu jeudi le chef de l'Etat. Qui plante ainsi le décor du débat éducatif pour l'élection présidentielle.

« Rats de laboratoires »

La réaction des syndicats n'a pas tardé. Pour le principal syndicat d'enseignants du primaire, le SNUipp-FSU, la « déréglementation » envisagée est une « provocation » : « On a des rats dans les écoles, on n'a pas envie de devenir des rats de laboratoires », a réagi son secrétaire départemental des Bouches-du-Rhône, Sébastien Fournier. « Je dis plein de gros mots pour beaucoup de gens, j'en ai conscience », a admis jeudi le chef de l'Etat.

Du côté des parents, les annonces sur le projet pédagogique sont « une avancée » pour le président de la fédération PEEP, Olivier Toutain. Mais il reste prudent car il faut « que ce soit bien fait et que cela ne reste pas





un effet d'annonce ». A la FCPE, la coprésidente Nageate Belahcen regrette que Marseille soit « *un laboratoire à ciel ouvert* » alors qu'il faudrait « *une réflexion plus profonde sur le système éducatif* ». La première fédération de parents appelle au respect de la liberté pédagogique des enseignants et s'interroge sur « *la plus-value pour les élèves* » si les directeurs d'école se transforment en « *managers* ». « *C'est aux enseignants, et non aux parents, de se prononcer* », estime Nageate Belahcen. ■

**« Il y a des gens
qui sont fatigués
de travailler
trop longtemps
dans des quartiers
difficiles. Et donc
on doit permettre
aussi à nos
enseignants d'être
relevés, parfois. »**

EMMANUEL MACRON
Président de la République

